

Appels à projets/ à candidatures

Court descriptif du contenu :

Le Camji (Niort), La Ronde des Jurons (Melle), Trastaroots (Parthenay), le Conservatoire Tyndo (Thouars), Boc'Hall (Bressuire), Burkina Azza (Bressuire) et UPCP Métique (Parthenay) mettent en commun leurs compétences artistiques et techniques, dans une logique de complémentarité et se réunissent pour accompagner la professionnalisation d'un artiste émergent engagé dans la création jeune public. Les structures accompagneront le développement artistique de l'artiste/groupe sélectionné, l'aideront à mettre en œuvre sa proposition artistique en cohésion avec les enjeux liés au jeune public et à ses caractéristiques.

Les structures citées précédemment lancent leur premier appel à projet pour une création de concert jeune public (3-8 ans) sur la saison 2017/2018.

Le projet retenu bénéficiera :

- D'un accompagnement par un artiste « jeune public » professionnel qui interviendra en tant que « parrain » et apportera son expérience, son savoir-faire, le conseillera dans sa démarche artistique. L'artiste professionnel sera identifié à l'issue du processus de sélection afin d'apporter l'accompagnement le plus adéquat possible.

- De résidences de création sur différents sites. En effet, le projet retenu bénéficiera dans une logique de complémentarité, des regards artistiques, des expériences et des réseaux des différents professionnels des musiques actuelles parties prenantes du projet afin de faire monter en qualité artistique son projet et mettre en phase sa proposition avec le jeune public. Les structures mettront également à disposition les ressources matérielles et techniques nécessaires à l'élaboration du projet artistique de l'artiste/groupe émergent.

- De conseils en matière d'éducation artistique et culturelle adaptés au public ciblé en s'appuyant sur l'expertise d'établissements de l'Education Nationale et d'autres professionnels du secteur. Ce transfert de savoir-faire en termes de médiation culturelle pourra donner lieu à des interventions de l'artiste au sein d'établissements partenaires volontaires.

- De 4 diffusions du spectacle créé à l'issue de son travail dans les différents lieux partie-prenante du projet. L'une des diffusions pourra faire l'objet d'une retransmission en temps réel sur internet (stream live).

Conditions d'éligibilité :

- Cet appel à projet s'adresse à un artiste/groupe « jeune public » semi-professionnel ou émergent résidant sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine.
- L'artiste doit être en début de parcours professionnel et avoir en projet la création d'un spectacle « jeune public ».
- Le projet de création est prévu pour la saison 2017/2018
- Il doit pouvoir s'adresser à une tranche d'âge comprise entre 3 et 8 ans et possède un intérêt marqué pour la petite enfance.
- Le projet devra être mobile et pouvoir s'adapter à différents lieux : salles de concerts, écoles, médiathèques, etc.
- L'artiste a le souhait de mettre en place des propositions d'actions culturelles autour de sa création (ateliers, rencontres, etc.)

Dossier de candidature

A envoyer au plus tard le 30 avril 2017 par mail à : creationjeunepublic79@gmail.com

- Dossier de l'appel à projet complété
- Budget de production de la création
- Dossier artistique du projet

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Sélection

- Du 1er au 15 mai : Étude des candidatures
- Du 15 au 31 mai : Présentation des projets sélectionnés auprès d'un jury de sélection
- Début juin : Sélection du projet soutenu et entretien avec l'artiste sélectionné – Diagnostic

A l'issue de l'appel à candidatures, les structures organiseront un entretien avec l'artiste sélectionné afin d'identifier ses besoins et les réponses qui peuvent lui être apportées en termes d'accompagnement artistique et de médiation culturelle.

- Juin à décembre 2017 : Temps de résidences
- Diffusion : Sur l'année 2018